

INFORMATION AUX FAMILLES SUR LES MODALITES DE RESERVATIONS
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES
COMMENT RESERVER DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES (ALSH BAROJA, Sports J, Ateliers J et Activités à la carte Ados) ?

- Je crée ou je me connecte à mon Espace Perso sur l'ESPACE USAGER <https://www.espacecitoyens.net/anglet/espace-citoyens>
- Je constitue un Dossier Unique d'Inscription directement sur l'ESPACE USAGER dans mon Espace Perso / Mes Démarches.
- Après vérification et validation de mon dossier, je procède aux réservations sur les activités et/ou jours souhaités via L'ESPACE USAGER

NB : les demandes de création d'Espaces Persos et de Dossiers Uniques d'Inscription sont traitées quotidiennement.

En cas de difficulté ou d'impossibilité de procéder aux démarches de manière dématérialisée, les services de la Direction Enfance Jeunesse et Familles vous accueillent du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et 13h à 17h (16h le vendredi) :

- Par téléphone : 05.59.58.33.41
- Par mail : dej@anglet.fr
- Physiquement : Domaine de Baroja - Bâtiment à gauche dès l'Entrée /19 rue des Quatre Cantons 64600 Anglet.

COMMENT ET QUAND RESERVER ?

PERIODE DE RESERVATION	PARENTS DOMICILIES A ANGLET	PARENTS DOMICILIES HORS ANGLET (enfants scolarisés à Anglet ou grands-parents domiciliés à Anglet)
	DATE ET DEBUT DE RESERVATION	DATE ET DEBUT DE RESERVATION
Pour les Mercredis de Septembre/Octobre 2023 (Du 6/09/2023 au 18/10/2023 inclus)	A partir du Jeudi 24/08/23 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Lundi 28/08/23 sur l'Espace usager à 8h
Pour les vacances d'Automne (Du 23/10/23 au 3/11/23)	A partir du Samedi 16/09/23 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 21/09/23 sur l'Espace usager à 8h
Pour les Mercredis de Novembre/Décembre 2023 (Du 8/11 au 20/12/23)	A partir du Samedi 14/10/23 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 19/10/23 sur l'Espace usager à 8h
Pour les vacances de Noël (Du 02/01/2024 au 05/01/24) <i>Pas d'accueil à l'ALSH entre Noël et Jour de l'An L'Espace Jeunes est fermé sur la période de Noël</i>	A partir du Samedi 11/11/23 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 16/11/23 sur l'Espace usager à 8h
Pour les Mercredis de Janvier/Février 2024 (Du 10/01/24 au 14/02/2024)	A partir du Samedi 16/12/23 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 21/12/23 sur l'Espace usager à 8h
Pour les vacances d'Hiver 2024 (Du 19/02/24 au 01/03/24)	A partir du Samedi 13/01/24 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 18/01/24 sur l'Espace usager à 8h
Pour les Mercredis de Mars/Avril 2024 (Du 06/03 au 10/04/24)	A partir du Samedi 10/02/24 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 15/02/24 sur l'Espace usager à 8h
Pour les vacances de Printemps 2024 (Du 15/04/24 au 26/0/24)	A partir du Samedi 09/03/24 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 14/03/24 sur l'Espace usager à 8h
Pour les Mercredis de Mai /Juin 2024 (Du 15/05 au 03/07/24)	A partir du Samedi 13/04/24 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 18/04/24 sur l'Espace usager à 8h
Pour les vacances d'ETE 2024 Juillet / Aout (Du 08/07 au 29/08)	A partir du Samedi 01/06/24 sur l'Espace usager à 8h	A partir du Jeudi 06/06/24 sur l'Espace usager à 8h

COMMENT SAVOIR SI VOTRE RESERVATION EN LIGNE EST ACCEPTEE OU REFUSEE ?

- Les demandes de réservations sont validées directement sur l'Espace usager (ALSH Baroja) ou traitées quotidiennement (Sports J, Ateliers J...)
- Les réservations sont impossibles sur l'Espace Usager lorsque la capacité maximale d'accueil pour l'activité ou la structure est atteinte.
- En cas de difficultés, écrire à alsh.baroja@anglet.fr

QUE FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT D'ORGANISATION, DE SOUHAIT D'ANNULATION ?

- Les demandes d'annulation **dans un délai minimum de 15 jours précédant la date de réservation** peuvent s'effectuer directement sur l'Espace Usager et sont traitées quotidiennement (*cliquer sur la réservation / Demande d'annulation*). Aucun justificatif n'est nécessaire dans cette hypothèse. **Ces annulations ne donnent pas lieu à facturation.**
- **ATTENTION** : toute réservation sur **la période estivale (ETE 2024)** est ferme et définitive.

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE NON PREVISIBLE DE VOTRE ENFANT ?

- Un signalement d'absence doit être effectué au plus tôt via l'Espace Usager.
- Les réservations validées et, hors période estivale, non annulées dans les 15 jours qui précèdent la date de réservation, donnent lieu à facturation.
- Si le motif d'absence **est lié à l'état de santé de l'enfant ou de son parent** et qu'un **justificatif médical** est fourni, l'absence ne donnera pas lieu à facturation.

Aucun autre motif ne sera pris en compte pour une non-facturation.

ATTENTION ! Si le justificatif n'est pas fourni avant le début du mois suivant (et la facturation pour le mois en cours), les journées réservées sont facturées.

Le justificatif d'absence doit être déposé sur l'Espace Usager / Signalement d'absence / Justificatif.

NB : Un nombre important d'absences non justifiées dans l'année peut remettre en question les réservations.

COMMENT REGLER LES FACTURES ? FONCTIONNEMENT DE LA REGIE

- Régler en ligne via l'ESPACE USAGER (sécurisé et plus rapide) : <https://www.espace-citoyen.net>
- Le règlement des factures en espèces, par chèque ou par carte bancaire se fait à la Régie des recettes à la Direction Enfance Jeunesse et Familles – Domaine de Baroja - 19 rue des Quatre Cantons 64600 ANGLET.
- **Ou** déposer vos chèques dans la boîte aux lettres à votre disposition à la Direction Enfance Jeunesse et Familles / Ou envoyer vos chèques (pas d'espèces) par courrier à : REGIE DE RECETTES « ENFANCE ET JEUNESSE » - BP 343 – 64603 ANGLET CEDEX.

TARIFICATION

Les familles bénéficiant de l'Aide au Temps Libre de la CAF doivent impérativement fournir le document justificatif à l'accueil de l'ALSH BAROJA. Pour rappel, chaque année en décembre, ce document est adressé directement aux familles.

Pour toutes les familles bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre versé par la Caf ou la MSA, le montant de l'aide sera déduit au moment de la facturation.

La déduction sera faite sous réserve de la présentation de l'attestation d'ouverture de droits adressée par la CAF ou la MSA.

Tarification ALSH Baroja

1/ Tarif ½ journée pour 1 enfant (sans repas)

Quotient Familial	0 à 360 €	361 à 500 €	501 à 750 €	751 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	5.15 €	5.75 €	6.35 €	6.90 €	7.45 €	7.75 €	8.20 €	8.55 €	9.15 €	10.65 €

2/ Tarif 1 journée pour 1 enfant (repas compris)

Quotient Familial	0 à 360 €	361 à 500 €	501 à 750 €	751 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	8.35 €	9.35 €	11.30 €	13.35 €	15.10 €	16.25 €	17.95 €	19.00 €	19.80 €	22.40 €

3/ Tarif individuel ½ journée pour 2 enfants et plus (sans repas)

Quotient Familial	0 à 360 €	361 à 500 €	501 à 750 €	751 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	4.80 €	5.15 €	5.55 €	5.95 €	6.40 €	6.70 €	7,10 €	7.55 €	8.40 €	10.10 €

4/ Tarif individuel 1 journée pour 2 enfants et plus (repas compris)

Quotient Familial	0 à 360 €	361€ à 500 €	501€ à 750 €	751€ à 950 €	951€ à 1200 €	1201€ à 1550 €	1551€ à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	7.30 €	8.35 €	9.20 €	12.05 €	12.30 €	13.45 €	15.25 €	16.25 €	17.30 €	21.30 €

5/ Tarif individuel par jour pour un séjour en France

Quotient Familial	0 à 500 €	501 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	25.05€	33.35 €	41.40 €	44.75 €	48,15 €	52.65 €	59.30 €	64.90 €

6/ Tarif individuel par jour pour un séjour à l'étranger

Quotient Familial	0 à 500 €	501 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	31.00 €	40.50 €	47.50 €	48.70 €	51.85 €	55.80 €	63.10 €	69.05 €

Le tarif « EXTERIEUR 1 » est destiné aux enfants scolarisés à Anglet mais non anglois et aux enfants dont les grands-parents habitent Anglet.

Tableaux 3 et 4 : tarif par enfant à partir de 2 enfants et plus.

Tarification Espace Jeunes

1/ Tarifs ½ journée activités à l'Espace jeunes pour un adolescent (mercredis et vacances scolaires)

Quotient Familial	0 à 500 €	501 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	4.20 €	4.75 €	5.30 €	5.80 €	6.35 €	7.40 €	7.90 €	8.45 €

2/ Tarifs ½ journée activités à l'Espace Jeunes spécifiques pour un adolescent (sorties : escalade, bowling...)

Quotient Familial	0 à 500 €	501 à 950 €	951 à 1200 €	1201 à 1550 €	1551 à 1900 €	>1900 € Et sans QF	Extérieurs 1	Extérieurs 2
TARIFS	8.45 €	9.00 €	9.50 €	10.05 €	11.60 €	12.65 €	13.20 €	13.75 €

4/ Adhésion annuelle : 10.00 €

Accès à l'espace jeunes valable de septembre 2023 à juin 2024 hors ateliers j et activités à la carte.

Tarification Sports J

1/ Tarifs par séance

2.00 € avec éducateurs municipaux (foot, tennis, basket...)

3.00 € avec intervenant extérieur (surf, équitation...)